



**MILLENNIUM**  
CHALLENGE ACCOUNT  
**SENEGAL II**

## **Sélection de Consultant pour la conception et la supervision de récifs artificiels sous-marins dans la baie de Gorée pour la liaison sous-marine**

**MCA2/2024/COMPACT/QCBS/ES09/F51**

### **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS FINANCIERES**

À la suite de l'approbation du Rapport d'évaluation des Propositions techniques par MCA-Sénégal II le 6 août 2024 et conformément aux dispositions de la clause IO 25.3 de la Demande de Propositions (DP), l'unique Consultant soumissionnaire a reçu la notification de son résultat par lettre datée du 6 août 2024.

Un Consultant a soumis une proposition et a obtenu la note minimale de qualification : sa Proposition financière sera ouverte.

Il s'agit de CENTRE DE LA MER SUARL (Sénégal).

L'ouverture s'est déroulée en ligne le 14 août 2024 à 15h00mn, à partir des locaux de MCA-Sénégal II, sis au Point E, immeuble Talix rue 3 x B au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages à Dakar.

L'avis d'ouverture des propositions financières a été publié sur le site de MCA-Sénégal II, avec le lien Zoom permettant au public d'y accéder.

La séance a été conduite par le Procurement Agent, en présence de la Direction de Passation des Marchés.

Étaient présents :

- M. Martial Tchéoubi, Procurement Consultant, MCA-Sénégal II ;
- Mme. Carole Ravoajarison, Procurement Agent, DT-GLOBAL ;
- M.Oumar Diong, Procurement Agent, DT-GLOBAL ;
- M. Sérigne Ndoye, Procurement Agent, DT-GLOBAL ;

Il n'y avait pas de représentant de la Firme CENTRE DE LA MER SUARL (Sénégal).

L'Agence de la Passation des Marchés a fait un rappel de l'objet de la séance tout en rappelant que l'unique firme a obtenu la note minimale de qualification fixée à 75 points.

Il a ensuite été rappelé le score technique obtenu par le Consultant avant de procéder à l'ouverture de sa proposition financière et à la lecture à haute voix du montant indiqué dans la lettre de soumission (FIN-1).

Le Tableau ci-après présente le score technique obtenu et le montant de la proposition financière du Consultant :

| N° | Cabinets qualifiés     | Notes techniques /100 | Montants des propositions financières indiqués sur la FIN-1 |               | Commentaires |
|----|------------------------|-----------------------|---|---------------|--------------|
|    |                        |                       | En dollars US   | En francs CFA |              |
| 1  | CENTRE DE LA MER SUARL | 81                    | Non applicable  | 119 695 285*  | (**)         |

(\*) Toutes Taxes Comprises

(\*\*) Le Consultant a mentionné dans sa lettre de soumission qu'il a payé ou compte payer au Comité de concertation et acteurs au développement : 20 000 000 FCFA, qui sont des frais permettant la facilitation avec les organisations des pêcheurs et GIE ; sensibilisation et concertation avec les parties prenantes évoluant dans le domaine, si le Contrat lui est adjudgé.

A la fin des formalités d'ouverture, aucune question n'a été formulée par les participants.

La proposition financière sera détenue par le Procurement Agent (PA) jusqu'à son évaluation et le représentant du PA se chargera de la remettre au Panel aux fins d'évaluation. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été clôturée à 15h 10mn.

Ont signé :

Pour MCA-Sénégal II

Pour le Procurement Agent

M. Martial Tchéoubi

Mme. Carole Ravoajarison